

**BACHIR REZZOUG EST DÉCÉDÉ HIER****Un pilier de la presse s'en est allé**

Les membres de sa famille, ses amis, notamment des représentants du monde de la communication, étaient rassemblés au domicile de feu Bachir Rezzoug décédé tôt dans la matinée d'hier. Peine et consternation régnaient sur les lieux et ses proches pleuraient «l'homme resté courageux jusqu'à la dernière minute», comme témoigne son épouse.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - «Dire que c'était un doyen dans la profession, c'est sûr. Mais le mot doyen renvoie à l'âge et à la durée, je préfère dire donc qu'il était la conscience lumineuse des journalistes et de leur combat. Certains évoqueront sa carrière. Je dirai donc qu'il a commencé en 1962 et ne s'est arrêté que ce matin», nous dira Zouaoui Benhamadi, directeur de l'Agence nationale de gestion et de réalisation des grands projets culturels et ancien journaliste. Ce dernier évoquera avec émotion, ce qu'il appelle une expérience fabuleuse, celle des années 1970 connue comme étant une période «fermée», mais qui «nous a permis de vivre une fabuleuse période pour le journalisme en Algérie». Au cours du mois de juin dernier, Bachir Rezzoug avait reçu le

Prix Benchicou de la plume libre, qui distingue chaque année deux journalistes parmi les plus dévoués à la liberté d'écriture. Il avait, à cette occasion, déclaré dans un entretien accordé au quotidien *El Watan* que «cela fait 40 ans que je me bats pour la liberté d'expression. Je sais que c'est très dur, mais je crois que la bataille est gagnée par mes confrères... Pour moi, la presse algérienne a gagné ses galons et son indépendance, et c'est la chose la plus chère». Bachir Rezzoug, l'un des doyens de la presse nationale, avait consacré sa vie à son métier, et l'accident cardio-vasculaire qu'il a eu il y a de cela quelques années, selon ses proches et amis, n'a pas eu raison de sa détermination à poursuivre son combat pour la liberté d'expression. Il a, jusqu'à la dernière minute,



Bachir Rezzoug.

dirigé son agence de communication et de publicité RSM (Régie Sud Méditerranée) qui a vu le jour en 1990, dès l'ouverture du champ médiatique. Son parcours journalistique n'est plus à présenter. Il fut le rédacteur en chef de *La République* durant les années 1970. Quotidien qui paraissait dans l'Oranie et qui avait marqué les esprits à l'époque. Il a fait partie également de l'équipe rédaction-

nelle de *Demain l'Afrique* entre 1977 et 1980. Par la suite, il a laissé son empreinte professionnelle dans bon nombre de rédactions, témoignent ses compagnons. «Il a affronté la maladie avec courage, il s'est battu jusqu'à la dernière minute, il préparait sa chronique de la revue *Tassili* la veille de sa mort. Il a quand même vécu 10 années de souffrance», souligne l'épouse du défunt avec

beaucoup de tristesse. Elle a ainsi tenu à rendre hommage à un compagnon qui a consacré sa vie au journalisme, notant, par ailleurs, qu'il ne se passait pas un jour sans qu'il ne reçoive des confrères. Pour sa part, M<sup>me</sup> Ghania Oukacine, responsable de la production à RSM-communication, ne pouvant retenir ses larmes, déclare : «Notre défunt ami est un exemple de réussite. Nous sommes abasourdis par l'annonce de sa mort. Il était le panthéon de la presse nationale et internationale. Notre ami était d'une gentillesse et d'une humilité exemplaires. Toujours prêt à rendre service, lui modeste ancien moudjahid et fils de chahid», révèle, pour sa part, Bachir Cherif, directeur de la

publication du quotidien *La Tribune*. Le monde de la presse a perdu un de ses piliers, celui qui a continué à écrire et à informer, en dépit de tout. Bachir, c'est avant tout, admettent tous ceux qui l'ont connu, la perfection dans la préparation d'un journal. Chaque une était pour lui une naissance et la joie qui l'accompagne. Toujours à la recherche de la belle photo qui devait accompagner le sujet d'ouverture. Avec lui, la photo avait repris ses lettres de noblesse et les photographes pouvaient se targuer d'être des journalistes à part entière. Ceux qui l'ont coté de près savaient que chaque numéro confectionné à côté de Bachir était une leçon de journalisme. F.-Z. B.

**Le ministre de la Communication présente ses condoléances à la famille du défunt Bachir Rezzoug**

Le ministre de la Communication, M. Abderrachid Boukerzaza, a présenté ses condoléances à la famille du défunt Bachir Rezzoug, décédé mardi à Alger.

M. Boukerzaza a rappelé dans son message les qualités du défunt qu'il a qualifié de «grand journaliste» qui «a consacré sa vie dès les premières années de l'indépendance à la promotion de la profession de journaliste et à la préservation de sa déontologie». Il a ajouté «en cette douloureuse circonstance, je présente à la famille du défunt mes condoléances les plus attristées, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir dans Son Vaste Paradis et d'assister les siens dans leur douleur».

**Les condoléances de Khalida Toumi**

Je viens d'apprendre avec affliction le décès de Bachir Rezzoug, tôt arraché à notre affection et à notre admiration. Le talentueux journaliste qu'il était a toujours cultivé une liberté de ton et une indépendance d'esprit qui l'honorent et le font compter parmi les observateurs les plus avisés de la société algérienne et de son évolution.

Malgré les malheurs de la vie qui l'ont frappé dans sa famille et dans sa chair, il était resté cet homme affable, dévoué à son métier qu'il exerçait avec rigueur et acuité.

Son parcours de journaliste au service de nombreux titres nationaux, de créateur d'organes d'information et de réflexion et de formateur des générations au métier d'écrire pour être lu afin d'édifier, fait de lui l'un des architectes les plus rigoureux de la nouvelle presse algérienne.

Je m'incline avec respect à sa mémoire et présente à son épouse, son fils et sa famille, à ses proches et au journalisme algérien mes condoléances les plus attristées, les assurant, en cette pénible circonstance, de ma plus grande sympathie.

Khalida Toumi,  
ministre de la Culture

APS

**Un journalisme militant, ouvert à la société et acceptant le débat**

Natif de *Theniet-El-Had (Tiaret)*, il s'était engagé très jeune dans le combat libérateur aux côtés de son valeureux père, chahid de la Révolution, avec qui il avait d'ailleurs partagé une cellule dans les geôles coloniales.

Dans son humilité, Bachir Rezzoug n'en tirait aucune gloire, pas même un avantage de droit, juste un souvenir qu'il racontait aux amis les plus intimes.

Il avait commencé très jeune sa longue carrière de journaliste juste après l'indépendance au quotidien d'alors *Alger, ce soir*.

Les pérégrinations journalistiques l'avaient mené dans nombre de titres, notamment à *Révolution Africaine* et à *El-Moudjahid* avant d'être nommé au début des années 1970 en qualité de directeur du journal *La République*. Avec une équipe-choc de talentueux journalistes, il avait hissé ce journal au rang de premier quotidien natio-

nal. Précisément durant le lancement de la révolution agraire. Journaliste de combat, il tirait fierté du vécu des bouleversements dans le monde et des luttes héroïques du Vietnam, de Cuba et des peuples africains. Ami de Kateb Yacine et de M'hamed Issiakhem, il avait transformé cette sensibilité dans ses écrits pour tous «les damnés de la terre» dans la lignée du cri du cœur rendu célèbre par Frantz Fanon.

Très lié aussi à la regrettée Josie Fanon — veuve de Frantz et autre figure du journalisme algérien et du militantisme total — Bachir Rezzoug n'a jamais baissé dans le «souffle des justes»

pour insuffler aux jeunes sa passion et son sacerdoce dans le combat pour la cause des démunis et des humiliés.

Plus tard, dès les années 1980, il formait avec un autre «panthéon de la presse nationale», Mohamed Morsli, dit «Aziz», ce que les confrères les plus proches appelaient «le couple infernal».

Rédacteur en chef d'*El-Moudjahid* alors que Morsli en était le directeur, c'était un tandem de rêve pour «un journalisme militant, ouvert à la société et acceptant le débat» dans la conjoncture de l'unicité de pensée.

Exercice délicat pour l'époque mais un exercice souvent orageux mais combien courageux.

Après l'ouverture du champ médiatique au début des années 1990, ne négligeant aucun combat pour la démocratie, y compris au

sein du MJA (Mouvement des journalistes algériens), Bachir Rezzoug s'était résolu à lancer un journal *L'Opinion*, tentative arrêtée au moment où démarrait pour tous la «décennie noire».

Avec succès cette fois-ci, il avait lancé une société de communication *Régie Sud Méditerranée* (RSM) mais un grand malheur familial en 1998 — le décès dans un accident de son fils aîné, Nadir — arrêta net le nouvel élan professionnel.

Victime d'un AVC une année après, il se retira de toute vie publique, cloué par la maladie jusqu'à son dernier souffle hier matin dans son sommeil.

Avec lui, un pan entier de l'histoire de la presse nationale s'écroule.

Que Dieu l'accueille en Sa Sainte miséricorde.

**EN L'ABSENCE DE TEXTES D'APPLICATION****L'Algérie sans plan Orsec**

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'Algérie ne dispose pas de texte réglementant le plan Orsec (*Organisation de la réponse de sécurité civile*) pour la gestion des crises et des catastrophes. Cette absence de cadre juridique explique le cafouillage constaté dans l'organisation des secours et de l'assistance aux populations touchées par les inondations de Ghardaïa.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Sur le plan légal, les pouvoirs publics sont dans l'incapacité de déclencher un plan Orsec. Une véritable aberration dans un pays qui subit régulièrement des catastrophes naturelles. En fait, le seul texte qui réglementait l'ensemble des dispositifs à mettre en œuvre en cas de catastrophes (le décret n°85-231 du 25 août 1985) a été abrogé

à la faveur de l'adoption de la loi 04-20 de décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Cette loi, élaborée suite au tremblement de terre de Boumerdès, a pour objectif d'introduire de nouvelles règles pour la prévention et la gestion des risques majeurs. C'est notamment le cas pour le plan

Orsec. Un chapitre entier est consacré à cette question et prévoit, notamment, l'instauration de 5 plans Orsec (national, interwilayas, wilaya, communal et sites sensibles). Mais voilà, les décrets d'application de ces nouvelles dispositions n'ont toujours pas été pris depuis l'adoption de cette loi. Cela est d'ailleurs valable pour l'ensemble de ce texte. Pis, le législateur, au titre des dispositions finales, a décidé d'abroger tous les textes antérieurs. «Toutes dispositions contraires à celles de la présente loi sont abrogées. Toutefois, les dispositions régissant les aspects liés à la prévention des risques majeurs demeurent en vigueur jusqu'à publi-

cation des textes d'application de la présente loi», stipule l'article 74. Cet article est important puisqu'il précise que seuls les dispositifs de prévention des risques majeurs (décret 85-232 du 25 août 1985 relatif à la prévention des risques de catastrophes) ont été maintenus. Ce qui confirme, une fois de plus, que le décret n°85-231 a bel et bien été abrogé. Lors des inondations qui ont dévasté la semaine dernière la vallée du Mzab, les représentants de l'Etat ont affirmé avoir déclenché le plan Orsec. Une question s'impose d'elle-même : sur quelle base juridique cette procédure a été déclenchée ? Il semblerait que l'absence de texte réglementaire soit la

cause du désordre qui a caractérisé la gestion de cette crise. Selon une source proche du département de Zerhouni, la catastrophe de Ghardaïa aurait été gérée à distance, à partir d'Alger, par le Centre opérationnel national d'aide à la décision (Conad). Sauf que cette structure, créée par décret exécutif en octobre 2003, n'est pas habilitée à mener une telle mission. Ses prérogatives relèvent essentiellement de la coordination, de la communication institutionnelle et de l'organisation des secours au niveau central. Alors, en définitive, à quoi est dû ce vide juridique ? Serait-il à mettre sur le compte du laxisme des pouvoirs publics ? T. H.